SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial RAMBOSAL K

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées
Insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Provet AG
Gewerbestr. 1, CH-3421 Lyssach
Téléphone 0344481111, Fax 0344452093

Internet www.provet.ch

Service des renseignements
Centre suisse d'information toxicologique Telefon 145
Téléphone 145

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence
Téléphone 145
Tox Info Suisse Tel.: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Aquatic Chronic 1	**H410**	

Consignes en cas de danger

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

GHS09

Mot signal
Attention

Consignes en cas de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260	Ne pas respirer les aérosols.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P501	Éliminer le contenu dans un site de collecte des déchets polluants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Non pertinent, car un rapport sur la sécurité chimique n'est pas requis.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances
non applicable

3.2. Mélanges
Description
Suspension concentrée

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
52918-63-5	258-256-6	deltaméthrine (ISO)	2,5	Acute Tox. 3, H331 / Acute Tox. 3, H301 / Aquatic Acute 1, H400 M= 1000000 / Aquatic Chronic 1, H410 M= 1000000

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours
Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Garder le patient au chaud et au repos, le couvrir.
Appeler immédiatement le médecin.
Éloigner les victimes de la zone de danger.

Après inhalation

En cas de dyspnée: administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.
Assurer un apport d'air frais.
Maintenir les victimes au repos et au chaud.

Après contact avec la peau
En cas de symptômes, consulter un médecin.
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon pendant au moins 15 minutes.
En cas de survenue d'irritations cutanées, l'application d'huiles ou de lotions pour la peau à base de vitamine E peut être prise en considération.

Après contact avec les yeux
En cas de présence de lentilles de contact, les retirer après les 5 premières minutes puis continuer à rincer l'œil.
Dans le cas de la survenue d'une irritation persistante, consulter un médecin.
Appeler aussitôt un médecin.
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, également sous les paupières.
Administrer des gouttes oculaires apaisantes, si nécessaire des gouttes oculaires anesthésiques.

Après ingestion
Ne pas faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Rincer la boucher et faire boire de petites gorgées d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Systémiques: douleurs dans la poitrine, tachycardie, hypotension, nausées, douleurs abdominales, diarrhées, vomissements, vertiges, vision floue, céphalées, anorexie, somnolences, coma, convulsions, tremblements, affaiblissement, hyperréaction des voies respiratoires.
Locaux: paresthésie cutanée et oculaire pouvant être sévère, le plus souvent transitoire et réversible en l'espace de 24 heures. Irritations cutanées, oculaires et des muqueuses, toux, éternuements.
En cas de contact avec la peau: l'eau chaude peut subjectivement augmenter l'irritation/la paresthésie. Ce n'est pas un symptôme d'empoisonnement systémique.
Systémiques: œdème pulmonaire, palpitations cardiaques, fasciculation musculaire, apathie.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels
Ce produit contient un pyréthroïde.
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être confondue avec l'intoxication par un carbamate ou organophosphate.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement symptomatique.
Oxygène, ou, si nécessaire, ventilation artificielle.
Contre-indication: atropine.
Contre-indication: dérivés de l'adrénaline
Aucun antidote spécifique n'est connu.
Le rétablissement est spontané et sans séquelles.
En cas de convulsions, un benzodiazépine (par ex. diazépam) doit être administré selon les directives standard. S'il ne s'avère pas efficace, un phénobarbital peut être administré.
Si une grande quantité a été ingérée, un lavage gastrique ne doit être envisagé qu'au cours des deux premières heures. L'administration de charbon actif et de sulfate de sodium est toutefois toujours recommandée.
Maintenir les voies respiratoires libres.
Surveillance respiratoire et cardiaque.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
mousse stable aux alcools
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés
jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, des gaz dangereux se forment.

5.3. Conseils aux pompiers
Équipement spécial de protection en cas d´incendie
Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air environnant.

Remarques diverses
L'eau d'extinction ne doit pas s'infiltrer dans les canalisations, le sous-sol ou les eaux..
Circonscrire et collecter les eaux d'extinction.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Personnel non formé pour les cas d'urgence
Porter un équipement de protection individuel.
Éviter le contact avec le produit déversé ou les surfaces contaminées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Utiliser des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Absorber avec une matière absorbante (par ex. sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Nettoyer le sol et les objets contaminés à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections
Voir les informations pour une manipulation sûre au chapitre 7.
Voir les informations relatives à l'équipement de protection individuelle au chapitre 8.
Voir les informations relatives à l'élimination au chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène
Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Stocker les vêtements de travail séparément.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail
Retirer immédiatement les vêtements imprégnés et souillés et ne les réutiliser qu'après un lavage.
Détruire (brûler) les vêtements qui ne peuvent pas être nettoyés.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Stocker dans le récipient original.
Matériau adapté: PE-HD (polyéthylène haute densité)
Maintenir les récipients hermétiquement fermés et les conserver dans un lieu frais et bien aéré.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas conserver avec des denrées alimentaires, des boissons ou des aliments pour animaux.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
Protéger du gel.
Protéger du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage (RFA) 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Respecter les indications sur l'étiquette.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
Un appareil de protection respiratoire est nécessaire en cas de dépassement des valeurs seuils.
Masque intégral (DIN EN 136), type de filtre/d'appareil: Filtre combiné A-B, brun-gris

Protection des mains
Laver les gants contaminés.
Toujours se laver les mains avant de manger, boire, fumer, ou d'aller aux toilettes.
Porter des gants en caoutchouc nitrile marqués CE (épaisseur minimum de 0,40 mm).
En cas de contamination intérieure, de détérioration, ou de contamination extérieure ne pouvant pas être éliminée, jeter les gants.

Protection des yeux
Lunettes masque conformes à EN 166

Autres mesures de protection
Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en polyester/coton ou en coton pur doit être portée sous le vêtement de protection chimique. Faire nettoyer les combinaisons par un professionnel régulièrement.
Porter une combinaison standard et un vêtement de protection de type 6. En cas de risque d'exposition significative, il convient d'envisager le port d'une tenue au niveau de protection plus élevé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide, suspension	blanc à beige clair	faible, caractéristique

Seuil olfactif
non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	3 - 7	23 °C	100 %		
Température d´ébullition/plage d´ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	> 100 °C				Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	415 °C				Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	ca. 1,03 g/cm3	20 °C			
Densité de vapeur	non déterminé				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Solubilité dans l'eau					miscible
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes
Aucune information disponible.

Propriétés explosives
non explosif

9.2. Autres informations
Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Stable dans les conditions de stockage et de manipulation indiquées.

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions de stockage indiquées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses en cas de stockage et manipulation conformes à la réglementation.

10.4. Conditions à éviter
Rayonnement solaire direct
Températures extrêmes

10.5. Matières incompatibles
Substances à éviter
Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun produit de décomposition si l'utilisation est conforme aux dispositions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 15000 mg/kg	rat		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 10000 mg/kg	rat		Le test a été conduit avec une formulation similaire..
CL50 aiguë par inhalation	> 2,3 mg/l (4 h)	rat		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Irritation de la peau	pas d'irritation cutanée (lapin)	lapin		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Irritation des yeux	pas d'irritation oculaire (lapin)	lapin		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant	Cochon d'Inde		L'indication est dérivée des caractéristiques des composants individuels.

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Mutagène				La deltaméthrine n'était pas mutagène ou génotoxique dans une série d'études de mutagenèse *in vivo* et *in vitro*.
Tératogène				La deltaméthrine n'a pas provoqué de reprotoxicité dans une étude menée chez le rat sur deux générations.
Cancérigène				La deltaméthrine n'était pas cancérigène dans des études sur l'alimentation menées tout au long de la vie chez le rat et la souris.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
Dans les essais sur les animaux, la deltaméthrine a provoqué des effets neurologiques et/ou des altérations neuropathologiques. Les effets toxiques de la deltaméthrine sont provoqués par une hyperactivité passagère induite par les pyréthroïdes.

Contrôles toxicologiques (informations diverses)
La deltaméthrine a provoqué une toxicité pour le développement seulement aux doses également toxiques pour les mères. Les effets sur le développement observés pour la deltaméthrine sont liés à la toxicité maternelle.

Remarques générales
Des sensations cutanées telles que brûlures ou piqûres au niveau visage ou des muqueuses peuvent survenir; ces dernières ne provoquent toutefois pas de lésions et ne sont que transitoires (max 24 h).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 100 mg/l (96 h)	Oncorhynchus mykiss		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Daphnie	CE 50 0,0019 mg/l (48 h)	Daphnia magna		Le test a été conduit avec une formulation similaire.
Algues	CE 50 > 1000 mg/l (72 h)	algues		Le test a été conduit avec une formulation similaire.

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégrabilité				

Non applicable pour ce mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Lepomis macrochirus (centrarchidé), facteur de bioconcentration (FBC):1400.
La valeur indiquée se rapporte à la matière active technique deltaméthrine.

12.4. Mobilité dans le sol
Non applicable pour ce mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Non pertinent car un rapport sur la sécurité chimique n'est pas requis.

12.6. Autres effets nocifs
Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
02 01 08*	déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considères comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit
Éliminer dans une décharge ou incinérer dans une installation d'incinération selon les prescriptions réglementaires.

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages qui ne sont pas complétement vidés et/ou nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
Après élimination des résidus, apporter les emballages dans un centre de recyclage.
La reprise des matériaux d'emballage est réglementée par la société Landbell AG.

Remarques générales
En aucun cas réutiliser les emballages vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (deltaméthrine (ISO))	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N. O.S. (deltamethrin (ISO))	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (deltamethrin (ISO))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui	Oui	Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Voir les paragraphes 6 - 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Pas de transport en vrac conformément au recueil IBC.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID
Étiquette de danger 9
code de restriction en tunnel -
Code de classification M6

Transport maritime IMDG
MARINE POLLUTANT

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Un rapport sur la sécurité chimique (*chemical safety assessment*) n'est pas requis.

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses
Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis á vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.